



Région & Département de la GUADELOUPE

VILLE DE MORNE-À-L'EAU



Office de l'Eau
GUADELOUPE



PROGRAMME DE PROTECTION, D'AMÉNAGEMENT
ET DE MISE EN VALEUR DU CANAL DES ROTOURS
ET DES CANAUX DE LA PLAINES DE GRIPPON





Mot du Maire

Le Canal des Rotours, une richesse pour la Guadeloupe...

C'est à son creusement à la main, entre 1827 et 1831, par des Africains contraints à l'esclavage, que doivent l'essor et la prospérité de la commune de Morne-à-l'Eau. En effet, c'est sa fonction de drain majeur d'une zone marécageuse de plusieurs milliers d'hectares qui va générer un développement de l'agriculture et une accélération du transport fluvial des denrées et matières premières entre cette partie de la Grande-Terre et Pointe-à-Pitre.

Au début du 20^{ème} siècle, avec l'arrivée des véhicules et l'amélioration du réseau routier de la colonie, son importance en matière de transport va décroître et il va jouer essentiellement un rôle de drainage de la plaine et de protection du bourg lors des phénomènes pluvieux. Parallèlement, il est utilisé pour gérer les eaux usées citadines et aussi, à certains points, comme lieu récréatif pour la baignade ou la pêche.

Depuis la fin du 20^{ème} siècle, plusieurs associations ont pris l'initiative de s'intéresser à son histoire, à son nettoyage, à sa valorisation voire, plus récemment, à la gestion des arbres obstruant sa navigation. Il a aussi fait l'objet de support d'études pour des architectes, des historiens, des sociologues, des ingénieurs dont, très récemment, une jeune mexicaine.

Action majeure de la ville dans le cadre du Schéma d'Aménagement Régional, le **Programme de protection, d'aménagement et la mise en valeur du canal des Rotours et des Canaux de la plaine de Grippon** est le socle de la stratégie d'aménagement urbain et de développement écotouristique de Morne-à-l'Eau.

En effet, avec la mise en valeur du « Parc de Pointe-à-Retz », l'aménagement de la balade de Bordeaux-Bourg, la construction de la maison du Canal (Cité de l'Eau), les randonnées de la plaine de Grippon ou encore la plantation des berges de la Ravine des Coudes, c'est près de 2 000 ha qui retrouveront une attractivité propice au développement nouveau et durable de la ville du 21^{ème} siècle.

Je vous invite à parcourir cette petite synthèse des études, fruit de la contribution des associations, des acteurs locaux, des acteurs publics majeurs en la matière et des orientations de la collectivité.

Jean-Claude LOMBION

15 mars 2013

Histoire et contexte actuel

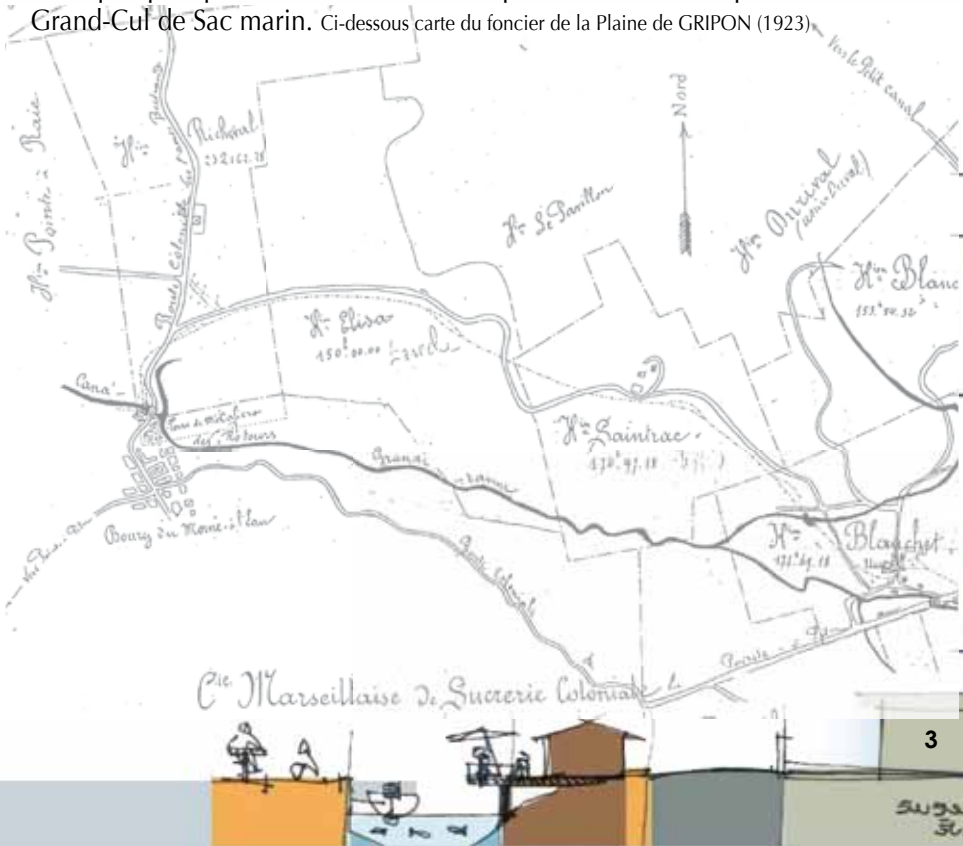
Construction du Canal des Rotours : un projet d'aménagement pour le développement de Morne-à-l'Eau



Dès le 18^{ème} siècle, l'établissement de canaux propres à assécher et assainir les marécages de la Grande-Terre demeurait une priorité pour les Gouverneurs de la Guadeloupe. La canalisation de la Ravine des Coudres qui donnera naissance au Canal des Rotours et celle de la Ravine du Mancenillier qui deviendra le Canal Faujas était avec le canal Vatable de

Pointe-A-Pitre les trois ouvrages qui devaient contribuer au développement économique de la Grande-Terre.

Aujourd'hui, le Canal des Rotours joue un rôle majeur dans la protection du bourg contre les inondations mais sa fonction économique a fortement diminué sauf quelques plaisanciers et très rares pêcheurs l'utilisent pour accéder au Grand-Cul de Sac marin. Ci-dessous carte du foncier de la Plaine de GRIPON (1923)



ÉCOLOGIE ET HYDROGRAPHIE

Une biodiversité exceptionnelle à préserver

Former des formateurs

Cela permettra par une mobilisation individuelle et collective une meilleure appropriation du programme.

Réduire l'empreinte écologique de toutes les activités

C'est la priorité de ce 21^{ème} siècle face aux conséquences de plus en plus marquées des activités humaines

Anticiper les changements futurs

Faire preuve d'humilité et de prudence, lorsque nous engageons des aménagements au voisinage de cours d'eau ou d'espaces naturels. En envisageant plusieurs scénarios d'évolution possibles, y compris les moins probables ou agréables (manque d'eau, submersion, crise alimentaire, crise économique, crise écologique...)



Périmètre d'étude un réseau de 14 kilomètres



Aménagement – Séquence 1 Le Parc de Pointe-à-Retz

Privilégier la découverte des espaces naturels, des milieux des crabes et l'histoire sucrière



Favoriser le maintien de ces paysages remarquables par une protection adaptée

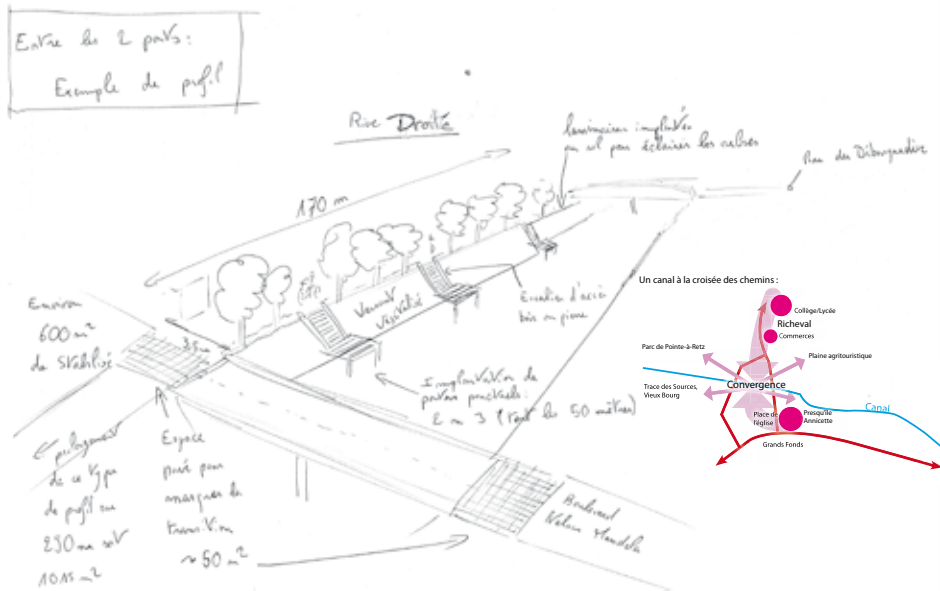


Aménager les berges du canal de Pointe-à-Retz



Aménagement – séquence 2 : Le Canal Urbain

Tourner la ville sur son Canal



Aménager la balade douce de Bordeaux-Bourg



Marquer l'entre-deux ponts par une œuvre monumentale dédiée aux Braves martyrs : les oubliés du canal



R-V. SAINSIPLY



Aménagement – Séquence 3 : le canal agri-touristique

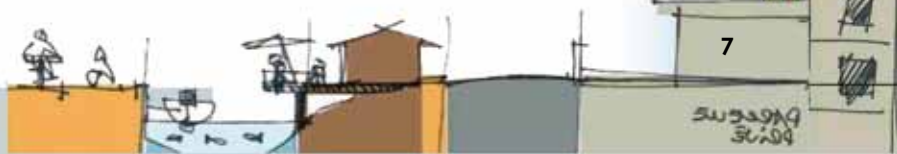
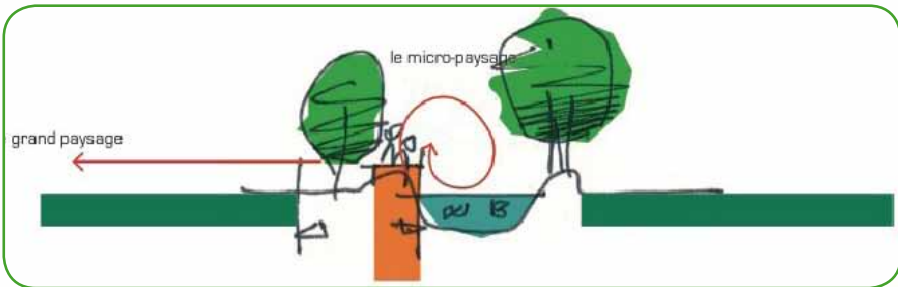
Accompagner une agriculture soucieuse de la richesse de sa ravine et de la nappe souterraine de la plaine de Grippon



Favoriser la découverte de la plaine à travers les randonnées de Grippon (pédestre, kayak, cheval, VTT, charettes...)



Aménager les berges de la Ravine des Coudres



LA MAISON DU CANAL : CITÉ DE L'EAU

Créer un espace polyvalent et innovant à vocation :

- Ecologique : Contribuer à la connaissance, l'éducation et la protection, des eaux, des canaux, espaces humides, naturels et agricoles remarquables du territoire
- Historique : Faire connaître l'histoire des grands événements ayant eu un impact sur l'aménagement du territoire
- Sociale : Etre un lieu de rencontre pour la population, les associations et l'administration communale sur les thèmes liés à l'environnement et au Développement Durable.
- Economique : Contribuer au développement économique du territoire en étant un lieu de focalisation (produit d'appel) et de redéploiement vers les sites remarquables et les activités du territoire

Canal des Rotours

